

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
UNITE - DIGNITE - TRAVAIL



ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE
Pr. FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA, PREMIER
MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, A L'OCCASION
DE LA 4^{ème} CONFERENCE GLOBALE DE L'ITIE A DOHA
AU QATAR
(17 FEVRIER 2009)

ITIE-RCA

CABINET DE LA PRIMATURE

Excellence Monsieur SHEIKH HAMAD bin KHALIFA Al-Thani, Emir de l'Etat du QATAR;

Honorables personnalités;

Mesdames, Messieurs;

C'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui, en cette occasion de la 4^{ème} Conférence Globale de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE).

Je voudrais tout d'abord, au nom de son Excellence François BOZIZE YANGOUVOUNDA, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'Etat, au nom de ma délégation composée de Son Excellence Monsieur Sylvain NDOUTINGAÏ, Ministre d'État aux Mines, à l'Energie et à l'Hydraulique et au nom de tout le peuple et Gouvernement centrafricains, vous remercier pour l'invitation de notre pays, la République Centrafricaine aux présentes assises.

Cette invitation témoigne, sans nul doute, de votre volonté à nous soutenir dans notre quête de développement, nous la RCA, un pays post conflit qui a grandement besoin de l'appui de la communauté internationale.

La RCA est située au cœur de l'Afrique. Enclavée, elle s'étend sur une superficie de 623.000 km² avec une population d'environ 4 millions d'habitants dont 43% ont moins de 15 ans. Les pays limitrophes sont, au Nord le Tchad (avec une frontière de plus de 1100 km de long), à l'Est le Soudan (1000 km), à l'Ouest le Cameroun (700 Km) et au Sud les deux Congo : la République Démocratique du Congo (RDC) (1200 Km) et la République du Congo (400 Km).

Le port le plus proche de Bangui, la capitale, se situe à une distance de 1500 Km. Il s'agit de celui de Douala au Cameroun.

La RCA possède un potentiel en ressources naturelles non négligeable. D'abord la forêt, située dans une zone équatoriale, elle bénéficie d'une végétation luxuriante et d'une faune variée. Ensuite, son potentiel hydroélectrique. En effet, le réseau hydrographique est immense. Ces atouts seraient propices au développement d'un secteur agricole et d'activités touristiques modernes.

Le sous-sol demeure riche, malgré l'exploitation extensive voire abusive qui en a été faite pendant des décennies entières. En effet, malgré ses immenses potentialités minières, le secteur minier ne représente que 5% du PIB. En prenant l'exemple de la RCA, on serait tenté de donner une certaine légitimité à cette célèbre théorie sur la « **malédiction des ressources naturelles** » qui semble caractériser les pays en voie de développement. Bien heureusement, nous n'y croyons pas !

Notre politique gouvernementale en matière de développement minier est dynamique et pro-active. Le Plan National Minier a récemment répertorié et localisé plus de 470 indices minéraux dont le fer, le cuivre, l'uranium, le manganèse, l'or, le calcaire, le colombo tantalite, le nickel, pour n'en citer que quelques uns. À cela s'ajoutent des indices d'hydrocarbures au Sud et au Nord du pays.

À ce jour le volume d'exploitation minière bien que significatif demeure axé sur l'exploitation artisanale du diamant et de l'or. Toutefois, l'espoir pour un avenir où l'exploitation minière industrielle deviendrait importante en RCA est grand. À titre d'exemple, citons l'intérêt manifeste de grands groupes miniers dont certains mènent actuellement des travaux de recherches avancés en vue de l'exploitation industrielle de l'uranium et d'or. Il s'agit notamment des sociétés URAMIN/AREVA et AXMIN/AURAFRIQUE.

- **MESDAMES, MESSIEURS**

Devant ce paradoxe de l'abondance qui n'a que trop duré en Afrique y compris la RCA, le Gouvernement de la République Centrafricaine, sous la très haute impulsion de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général d'Armée **François BOZIZE-YANGOUVONDA**, a entrepris, depuis le Sursaut patriotique du 15 mars 2003, d'importantes réformes visant à améliorer la gouvernance dans tous les secteurs économiques clés avec obligation de rendre compte de la gestion des ressources minières.

C'est ainsi que la République Centrafricaine a adhéré en un temps record au processus de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE).

La volonté des autorités centrafricaines d'adhérer à l'ITIE a démarré par une déclaration solennelle du Chef de l'Etat en Mai 2007. Elle s'est ensuite traduite par la création du dispositif juridique et institutionnel par Décret en date du 18 juillet 2008. Le Plan d'Action triennal de l'ITIE-RCA, quant à lui, a été adopté par le Comité de Pilotage en ~~octobre~~ ^{septembre} 2008. Enfin, le statut de pays candidat est accordé le 21 novembre 2008, ce qui permet à la RCA de devenir de ce fait le 24^{ème} Etat à adhérer à cette initiative mondiale de haute envergure.

MESDAMES, MESSIEURS

L'objectif majeur du Gouvernement de la RCA, en adhérant à l'ITIE, consiste à faire bénéficier en toute transparence au peuple centrafricain de ses richesses minières, faisant ainsi du secteur minier un véritable levier de lutte contre la pauvreté et donc du développement socio-économique de notre pays.

Malheureusement, la fluctuation des cours des matières premières ajoutée aux effets pervers de la crise financière

mondiale sur nos pays, risquent d'engendrer une véritable baisse des recettes provenant de ce secteur, voire anéantir les efforts du Gouvernement visant à atteindre les objectifs de l'ITIE.

En effet, en RCA, les récentes statistiques sur les exportations minières dépeignent une image quelque peu désolante. La situation de nos jours est bien différente des hausses de revenus enregistrés provenant des exportations de diamants entre 2003 et 2007 (333 000 carats en 2003 à 417 000 carats en 2007). En 2008, ces exportations ont fléchi pour plusieurs raisons essentiellement du à l'effet conjugué de la chute du cours du dollar suivi de la crise financière. Ainsi, pour cette filière, l'effet de la crise s'est traduit par un repli d'environ 21 points du taux de croissance par rapport à la prévision initiale de 10,3% pour se situer à -10,7%.

La production du diamant, après avoir atteint 333 000 carats en 2003, est passée à 417 691 carats en 2007 avant de revenir à 377 211 carats en 2008.

Pour le moment, la filière aurifère en République Centrafricaine semble mieux résister aux effets de la crise financière comme nous le montre l'évolution de la production sur 4 ans : de 14 573 grammes en 2005 la production de l'or est passée à 20 330 grammes en 2007 et à 37 085 grammes en 2008.

Cette nette progression peut s'expliquer par le cours assez élevé de l'or sur le marché international ces deux dernières années. Ceci a eu pour effet d'inciter les productions artisanales pratiquées par les petits artisans miniers indépendants, exclus du circuit bancaire, donc protégés des effets de la crise financière. Cette filière longtemps délaissée au profit du diamant a connu durant les deux dernières années une relance de l'exploitation.

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous ne sommes pas sans ignorer que s'agissant de la volatilité des marchés, la crise financière internationale impacte le taux de change Euro – Dollar. La hausse récente du dollar par rapport à l'Euro relance les perspectives d'exportations des producteurs centrafricains jusque- là contraintes par un Euro fort. Toutefois, la volatilité des cours risque de freiner les opérateurs économiques dans leurs investissements productifs avec pour corollaire la réduction du taux d'accès à l'emploi et de contribuer à renforcer le contexte de ralentissement économique. En outre, le manque de diversification de la base de notre économie contribue à accentuer la perte de compétitivité.

MESDAMES, MESSIEURS,

Les difficultés économiques du passé avaient incité le Gouvernement de la RCA à entreprendre plusieurs mesures de sauvetage, notamment : i) le contrôle de régularité des attributions non seulement des agréments des bureaux d'achat Import- Export (BAIE) de diamant, mais aussi des titres miniers ; ii) le renforcement de la position de la RCA dans le processus de Kimberley ; iii) les états généraux du secteur minier qui ont permis de définir la feuille de route du gouvernement dans ce secteur ; iv) la promulgation d'un code minier attrayant ; v) la création des structures d'organisation et d'encadrement des coopératives d'artisans miniers (UNCMCA) et vi) la performance minimale mensuelle des bureaux d'achat.

Face à la situation actuelle, le Gouvernement de la République Centrafricaine propose également un plan de sauvetage du secteur minier qui s'articule autour des points suivants :

- La création des conditions de transparence et d'augmentation de la production minière par la mise en œuvre de l'ITIE ;

CABINET DE LA PRIMATURE

- L'amélioration du climat des affaires par une déclaration de politique minière claire et un code minier plus attrayant ;
- L'organisation et la subvention des coopératives minières centrafricaines ;
- La diversification des activités minières du pays, notamment des recherches sur les hydrocarbures, le fer, le cuivre, l'étain etc.

Ce plan de sauvetage permettra, j'en suis convaincu, de mettre d'une part en confiance des gros investisseurs qui ont du capital propre et prêt à l'investissement pour venir investir dans le secteur minier centrafricain, et d'autre part d'encourager les PME/PMI pour un développement véritable et durable.

- MESDAMES, MESSIEURS

La nécessité de dialogue et de transparence dans la gestion des ressources naturelles d'un Etat pauvre comme le nôtre, mais plein de bonne volonté et bien intentionné, malgré ses immenses potentialités économiques, est l'un des facteurs essentiels d'un développement économique durable.

Nous tenons à rappeler qu'en adhérant à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives, la République Centrafricaine s'est engagée sans équivoque, entre autres, à assurer la transparence dans l'exploitation de ses ressources minières et dans l'utilisation des ressources qui en découlent.

Cette Initiative qui vise à rendre obligatoire la publication de tous montants perçus de par l'activité minière en provenance des opérateurs miniers est louable car elle permettra de lutter contre les chantages et pressions de part et d'autres, les détournements des fonds, la corruption et l'appropriation illicite des pays incarnant ce paradoxe richesse en ressources naturelles/pauvreté de la population.

CABINET DE LA PRIMATURE

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous tenons à réitérer à tous ici présents que le but que la RCA poursuit à travers notre adhésion à ce processus est l'allègement de la pauvreté de nos concitoyens. Nous saisissons l'occasion qui nous est ici offerte pour interpeller toutes les parties prenantes sur le fait que l'ITIE-RCA est un appel à toutes les compagnies minières, tous les opérateurs de la filière de jouer franc jeu. Cette transparence dans la gestion des richesses du sous-sol centrafricain s'applique à tous et devra se traduire par une obligation pour tous de rendre compte au peuple centrafricain.

Il apparaît donc impérieux que les compagnies extractives adoptent des approches novatrices et publient des informations fiables qui aideront les citoyens à se sentir impliqués dans la gestion quotidienne de leurs ressources par leur gouvernement et que tous, y compris nos partenaires, gardent pour objectif unique l'amélioration des conditions de vie du peuple centrafricain.

Je vous remercie.